



Coleanthus subtilis par T. Husnot (1896)

19 mai 2015

**Quelques remarques sur le rapport SRCE Bretagne,
dans le cadre de la consultation publique.**

à MM. le préfet de la région Bretagne,
le président du Conseil Régional de Bretagne,
DREAL

Généralités :

Le contenu du SRCE est souvent inapproprié en termes de connaissances (ou ignorance à proprement parler en sciences naturelles et en agriculture en particulier, avec de nombreuses erreurs) et de conséquences sur les propositions de gestion (souvent dénuées de justifications). Il a de nombreuses confusions de notions. La bibliographie est largement insuffisante et/ou manquant de rigueur (citations de références farfelues par ex. sur le glyphosate comme insecticide), mal intégrée (hors contexte). Des tableaux et figures faux apparaissent en double ou triple.

Considérant qu'un élément "corridor" pour certaines formes biologiques ou écologiques est un obstacle infranchissable pour d'autres, ces 2 aspects d'une même structure doivent être évoqués. On ne sait pas quelles mesures s'appliquent à quels taxons, pour quelle fonction ou structure. Les mesures semblent sortir d'un chapeau, alors que la logique habituelle voudrait parfois des mesures contraires. Certains raisonnements reposent sur des contradictions impossibles, avec le beurre et l'argent du beurre ; ceci principalement dans le domaine agricole.

Les pratiques phytosanitaires se raisonnent normalement en termes d'avantages/inconvénients par rapport aux alternatives pour chacune (types de bénéfices / types de risques). Les érosions, lessivages et lixiviations dépendent souvent du travail du sol ; ainsi sur sol limoneux, les fuites de glyphosate et AMPA par ex. sont connues pour être favorisées par des pratiques mécaniques comme les labours ; or la réglementation subséquente ne semble pas faire l'objet de contrôles.

A propos du conseil en protection des cultures, on peut indiquer que les jeunes conseillers agro des Chambres d'Agricultures manquent de notions de base, et c'est de pire en pire. Ainsi, les formations de RESOLIA (qui faisaient suite au CRPA, au CRPO depuis quelques décennies) sur la connaissance des mauvaises herbes des cultures (reconnaissance, nuisibilité, habitat) et du raisonnement du désherbage (fonction des cycles), qui se déroulaient ces dernières années sur la ferme expérimentale CRA de Kerguéhennec dans le Morbihan, ont été supprimées sans raison officielle depuis l'an dernier.

La caractérisation climatique est à relativiser ; elle ne peut être limitée à une seule carte. Ainsi, en agriculture, on sait bien que les paramètres déterminants se raisonnent au cas par cas, par ex. les minima, le nombre de jours de gel, les sommes de températures, la pluviométrie,...

Au niveau des mesures pour de nombreux milieux, le problème le plus important est la préservation de l'oligotrophie et/ou de l'acidité : ainsi les amendements (ex. calcaires) doivent être réglementés ou interdits dans plusieurs situations (ex. prairies acidophiles tourbeuses où les MAE n'empêchent pas les amendements). Ceci est important directement pour les espèces qui y vivent, et aussi parce que la fixation biologique de l'azote et/ou la minéralisation des matières organiques du sol qui sont provoquées ont des répercussions sur les eaux libres.

En conclusion, de nombreuses révisions sont nécessaires. Elles doivent être plus conformes aux connaissances scientifiques et techniques, et les explications suffisantes pour une intelligibilité acceptable. Le pire est le rapport 4.

Rapport 1 - Diagnostic et enjeux.

p.53 et 107 tourbières de Bretagne : le texte et les cartes se rapportent uniquement aux tourbières acides. Les autres tourbières sont omises, en particulier, au niveau de la surface ou de la biodiversité, respectivement la Mare de Saint-Goulban et la tourbière des Petits-Prés. Cette dernière (sur la commune de Erbrée) possède une biodiversité exceptionnelle avec des plantes pour lesquelles c'est la seule station connue en Bretagne. Autrement dit, la prise en compte de ces sites dans la gestion à l'échelle de la région est indispensable à la conservation de la biodiversité de Bretagne. Or il n'y a aucune mesure indiquée pour les tourbières dans les zones s'y rapportant.

talus du bocage : la flore menacée inféodée à certains types de talus en Bretagne suppose une gestion adaptée à sa conservation, dont la préservation des types édaphiques. Il en va de même pour leur faune.

Les vieux talus et les haies ont des fonction pour la malherbogie, ce qui est totalement passé sous silence dans le SRCE. cf. <<https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/472973/filename/DG2004-PUB00013841.pdf>>

p.156 "pratiques agricoles" "la majorité des herbicides ont une action sur les graines" : non, peu, et en plus rarement employés en Bretagne (certaines désinfections chimiques du sol en maraichage).

Le développement de la résistance à des produits phytosanitaires est omise.

Il n'y a rien de précis sur les amendements calcaires qui menacent les taxons acidophiles et favorisent la fixation biologique d'azote dans le sol (et ses conséquences sur l'eau)

p.157 "nielle des blés" : les mesures, efficaces, de lutte contre cette mauvaise herbe adventice asiatique et toxique, datent du XIX^e siècle (bien avant les herbicides de synthèse). cf. en particulier à l'écomusée de la Bintinais, l'exposition sur les graines accompagnée d'anciens trieurs à semences de céréales, et l'animation subséquente sur le sujet.

encadré de colonne 2, lignes 1 et 2 : mais le glyphosate est un herbicide, non un insecticide

p.195 "réseau électrique" : il faut ajouter que dans la région les réseaux moyenne et basse tension, qui ont environ 50 ans, sont en cours de déplacement : alors qu'ils obéissaient aux trajets les plus courts (traversant localement des haies bocagères), ils sont déplacés le long des routes, avec toutes les conséquences sur les haies d'arbres qui s'y trouvent.

p.211 "éolien" mais l'éolien sans pales vient d'être mis au point selon diverses techniques

p.214 "invasives" : l'effet de talus et des haies est omis

p.215 "plantes à fleurs" seraient absentes "avant 1600" alors que les nombreuses adventices anciennes, souvent d'origine asiatique, ont été introduites en Europe de l'Ouest avec les céréales à paille bien avant 1600 (cf. par exemple ne serait ce que dans la Flore du Massif Armoricaïn de Des Abbayes & al., 1971)

p.216 : "envahissante" et "invasive" correspondent à une notion bien confuse dans ce rapport, à propos des envahissantes exotiques ("*alien invasive*" en anglais, souvent sans régulateurs biologiques en France faute de participation aux programme de CABI, actifs en Angleterre par ex.) ou indigènes.

p.245 "préservation des zones humides et des milieux aquatiques" mais les vieux étangs sont généralement sur les cours d'eau et ils abritent parfois en Bretagne des espèces menacées à l'échelle mondiale et protégées en Europe, poussant en zone de marnage ; il se développe parfois aussi des tremblants (jeunes tourbières) qui s'assèchent si la digue est supprimée (cf. par ex. l'ancienne tourbière de l'étang de Pont Calleck asséchée depuis peu d'années).

p.248 "action en faveur du bocage" mais sa préservation fait défaut. Or les vieux talus sont irremplaçables (incompensables) en termes édaphiques et biologiques.

p.252 PNA "Eryngium viviparum" mais il y a de nombreux problèmes dans ce projet (cf. <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/Eryngium.pdf>>).

p.263 sylviculture : les objectifs de 1999 sont intéressants mais quand ils ne sont pas respectés, c'est comme s'ils n'existaient pas. Il faut des mesures pour les faire suivre.

Rapport 2 :

p.10 "99 espèces déterminantes SCAP" mais on n'a pas leur liste, ni leurs critères de choix

p.62 carte : pour les zones 27 et 24, il manque les tourbières non acides

p.145 "marais alcalins à *Cladium mariscus*" mais la plante habituellement désignée sous ce nom n'existe en Ille-et-Vilaine qu'au sommet d'une tourbière bombée (Mare Moussue, avec le cortège habituel de ce type de tourbière).

Rapport 3 :

p.109 haie "taille au lamier" : mon expérience me fait penser que c'est une technique précieuse pour l'entretien des haies, en particulier dans un but de biodiversité (pas forcément banale pour certains oiseaux nicheurs et des chauves-souris) : la lecture du rapport laisse croire que c'est une pratique problématique, sans argumentaire.

p.111, C10.3 : les cultures intermédiaires comme alternative efficace aux produits phytosanitaires peut laisser perplexe les praticiens de l'agriculture. Elles peuvent empêcher les recours à des déchaumages mécaniques efficaces sur certaines formes biologiques de mauvaises herbes ; ce qui entraîne des passages d'herbicides supplémentaires dans des cultures suivantes.

De même, "favoriser la circulation des espèces" (p.107) va mettre à mal les stratégies d'éradication de certains ennemis des cultures à l'échelle de la parcelle (ex. en production semencière). On a l'impression que le SRCE recommande n'importe quoi et son contraire.

p.116 sylviculture "intégrer les effets du changement climatique" : cette hypothèse ne peut servir à éliminer totalement certaines essences spontanées des forêts de Bretagne ; qu'on en réduise les proportions peut être accepté mais pas leur élimination. Le Chêne pédonculé pousse par ailleurs sur les talus et les sols squelettiques, les plus séchants de la région. Il faut aussi s'assurer de la validité de la détermination des espèces mises en remplacement : il y a probablement de nombreuses erreurs de plantations dans les massifs de la région.

p.117 "milieux ouverts" avec "les chaos rocheux" : je crois comprendre que les auteurs raisonnent les milieux "ouverts" par rapport aux arbres (et non par rapport à la couverture-protection du sol), ce qui est très dangereux pour la biodiversité remarquable liée aux chaos en Bretagne ; elle dépend du microclimat tempéré avec atmosphère humide préservée par les arbres environnants : quand les arbres sont supprimés, c'est le microclimat humide qui disparaît, et par conséquent sa biodiversité (parfois protégée).

p.132 "urbanisation" mais la lutte contre les ambrosies va être à prendre en compte dans les années à venir

p.137 "privilégier la fauche tardive" est incompréhensible : c'est une pratique qui favorise l'eutrophisation et l'extension des plantes banales les plus étouffantes (la fauche avant leurs reproductions permet de les limiter et d'exporter un maximum de nutriments apportés par la circulation routière par ex.) comme les bromes américains, la fétuque élevée,... Pour favoriser la biodiversité, il faut exporter un maximum de nutriments par une exportation des produits de la fauche (ex. vers méthaniseurs) en pleine croissance des plantes dominantes, pas trop rase (pour épargner les individus d'espèces qui vivent près du sol), et favoriser les plantes naines.

p.287 "haies et talus" : l'affirmation est gratuite : la difficulté est de savoir sur quelle unité de longueur se fait le raisonnement

"forêt" : il est impératif pour la biodiversité de raisonner en distinguant les essences indigènes par rapport aux exotiques, et non les classes taxonomiques

"roselières..." c'est confus ; il s'agit peut-être de toutes les formations herbacées hygrophiles, hautes ou très hautes au moins en été.

"tourbière" sa définition normale se rapporte au sol (qui peut être couvert de différentes végétations ou mosaïques des végétations)

"mésophile" : il serait parfois important (landes, forêts, TA) de distinguer les sols à pseudogley des sols sains.

p.292 bocage : les talus et sols des haies ont besoin d'une caractérisation édaphique ; "acide" ne s'applique pas qu'à des "bas marais". Idem pour landes, forêts.

Rapport 4 :

p.55 forestier "genévriers" mais en Bretagne il n'y a qu'une espèce de genévrier et elle n'est pas forestière

p.56 "pas d'espèce strictement inféodée au bocage" : si, à l'échelle de la Bretagne au moins, des espèces sont connues (depuis le XIX^e siècle parfois) pour être inféodées à des talus bocagers. Certaines sont protégées. Il s'agit dans ces cas de réservoirs de biodiversité remarquables.

p.62 flore : les données sont bizarres ; il y a un manque sérieux de bibliographie.

p.65 : à nouveau le tableau erroné annonçant 0 plante à fleur introduites avant 1600.

p.81 "les pesticides" mais c'est "des pesticides" (il est impossible de généraliser) ; et il manque en particulier des mollusquicides, comme le méthaldéhyde dans l'eau du barrage de Rophemel (eau pour Rennes).

p.97 : confusion entre géologie et pédologie

p.99 biodiversité du sol ; "forêt" est indiqué sans type de sol ; pourtant des types différents de décomposeurs en fonction des types de sol sous forêt sont connus depuis le début du XX^e siècle (cf. synthèses de Duchaufour).